

**Sommet de l'OIE
CONAKRY, 12-13 DECEMBRE 2018**

**Expériences de la Confédération Générale des Entreprises de Côte
d'Ivoire En Matière de Promotion de l' Economie Verte**

I. Introduction

- Dans son dernier rapport paru cette année même, l'Organisation Internationale du Travail estime que la transition vers une économie verte entraînera des pertes d'emplois dans certains secteurs mais que ces pertes seront compensées par de nouvelles possibilités d'emplois.
- Par exemples des mesures prises dans le domaine de la production et de l'utilisation de l'énergie entraîneront la perte de 6 millions d'emplois mais aussi la création de 24 millions d'autres soit une augmentation nette de 18 millions d'emplois.
- Selon l'OIT, actuellement, 1,2 milliards d'emplois dépendent directement de la gestion efficace et durable d'un environnement sain en particulier les emplois dans l'agriculture, la pêche et la sylviculture qui reposent sur des processus naturels ;

I. Introduction

Le rapport propose :

- La prise de mesures qui peuvent favoriser l'emploi et atténuer les effets du changement climatique
- La mise en place de cadres juridiques susceptibles de fournir des incitations à l'écologisation de l'économie tout en garantissant le travail décent ;
- La prise en compte du dialogue social qui contribuera à faire en sorte que la transition verte soit juste ;
- La création de synergies entre politique de protection sociale et politique environnementale pour soutenir les revenus des travailleurs qui seront victimes des effets négatifs de la transition vers l'économie verte ;
- La mise en place de programme de développement des compétences pour les entreprises et les travailleurs.

C'est dans ce contexte que nous tenterons de vous partager l'expérience de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire suivant le plan ci-après :

PLAN DE PRESENTATION

I. Présentation de la CGECI

II. Les Objectifs Poursuivis Par la CGECI

III. Les Initiatives de la CGECI

IV. Les Attentes de la CGECI

I. Présentation de la CGECI

- De par ses statuts du 9 mai 2005, *la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)* est une union entre les groupements professionnels, les associations professionnelles et les Entreprises opérant dans tous les secteurs d'activités;
- Elle a pour mission, entre autres de faire prévaloir la liberté d'entreprise et l'économie de marché, d'assurer la cohésion indispensable des membres et d'émettre son avis sur toute question à caractère économique et social.

I. Présentation de la CGECI (suite)

La CGECI:

- Fédère 26 Groupements et Associations Professionnels soit environ 2000 entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs d'activités (agriculture, mine, industrie, commerce et services).
- La contribution des membres de la CGECI à l'économie ivoirienne² est estimée à :
- Plus de 14.000 milliards de FCFA de chiffres d'affaires (21,3 milliards d'Euro) ;
- 80% de contribution aux recettes de l'Etat ;
- Plus de 200.000 emplois.

I. Présentation de la CGECI (suite)

- La CGECI est dirigée par un Conseil d'Administration dont le Président est **monsieur Jean Marie ACKAH**;
- Une équipe technique de 38 agents conduite par une Direction Exécutive;
- Des commissions techniques, au nombre de 12 dont la mission principale est de préparer des avis sur toutes les questions touchant à la vie de l'économie et au développement du Secteur Privé.

II. Les Objectifs Poursuivis Par la CGECI en Matière d'Economie Verte

Dans le cadre de la promotion de l'économie verte, la CGECI à travers la Commission E.QHSE s'est donné les missions suivantes :

- Assurer la veille des secteurs Energie et QHSE pour une maitrise des coûts de facteurs des entreprises ;
- Contribuer à la création d'une base de données par la collecte de l'information et de la veille législative, réglementaire et normative en matière d'énergie, de qualité, d'hygiène, de sécurité, et d'environnement.
- Evaluer les programmes d'énergie, de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement ainsi que les différentes initiatives du domaine pour le compte des membres

II. Les Objectifs Poursuivis par la CGECI En Matière d'Economie Verte(suite)

- Identifier les mesures d'accompagnement en termes de financement et de subvention pour une meilleure insertion des entreprises dans les filières vertes
- Initier et promouvoir auprès des instances nationales et internationales la mise en place d'un cadre incitatif pour le développement des initiatives privées dans les domaines de l'énergie, la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI EN MATIERE DE PROMOTION DE L'ECONOMIE VERTE

a) La veille des secteurs Energie et QHSE pour une maitrise des coûts de facteurs des entreprises

- **Les Normes rendues d'application obligatoire:** Pour des raisons de santé et de sécurité des consommateurs et ces normes concernent des produits destinés au marché local.
- Ces produits feront dorénavant l'objet de vérification avant leur mise en vente dans le cadre du Programme de Vérification de Conformité Aux Normes des Produits Importés (VOC).
- Cette décision, bien que présentant des points positifs d'un point de vue sanitaire, n'est pas sans risques sur le développement du commerce intérieur et *in fine* sur la compétitivité des entreprises des secteurs concernés.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

- La CGECI a obtenu le report de la mise en œuvre du programme du fait de la non - résolution de certaines préoccupations pendantes des entreprises liées au programme de Vérification de Conformité Aux Normes des Produits Importés (VOC);
- Un avis technique est en cours à l'attention du Comité Ivoirien de Normalisation (CIN) pour demander une révision du nombre de familles de produits concernés par les normes rendues d'application obligatoire.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

- **La Fiscalité environnementale**
- La fiscalité environnementale telle que construite en Côte d'Ivoire, souffre d'un certain déséquilibre en ce sens qu'elle sanctionne les comportements néfastes pour l'environnement mais dans le même temps n'encourage pas suffisamment les initiatives privées en faveur de sa protection.
- Le principe pollueur – payeur n'est pas appliqué à sa juste valeur.
- Pour inverser cette tendance, la CGECI a réalisé une étude sur la fiscalité environnementale dans le secteur privé national pour mieux apprécier ce déséquilibre
- Les recommandations de cette étude favoriseront les échanges futurs sur le sujet avec le Ministère de la Salubrité Urbaine, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD) cela dans le but de proposer un cadre fiscal environnemental plus incitatif.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

Le dossier sachets plastiques

- Les échanges sur ce dossier avec les autorités ont permis :
- La tenue d'une réunion de clarification des textes portant interdiction des sachets plastiques
- Réunion d'analyse d'un projet de collecte des déchets plastiques proposé par le Ministère
- La CGECI travaille actuellement sur les Termes de référence portant création d'un Eco – organisme du secteur privé.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

b) Evaluation des programmes d'énergie, de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement ainsi que les différentes initiatives du domaine pour le compte des membres

- Le Renforcement des capacités des membres dans les domaines E-QHSE
- Deux (2) sessions d'informations et échanges organisées sur les thèmes suivants : (1) Mesures d'efficacité énergétique (2) Management de la santé – sécurité au travail selon la Norme ISO 45001 version 2018.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

- Plus de 100 représentants d'entreprises ont pris part à la session y compris l'Agence Expertise France dans le cadre du Projet SUNREF (logée à l'AFD) et l'Agence pour le développement industriel des entreprises (ADCI) dans le cadre du programme PRNM.
- La 2^{nde} session a porté sur la Norme ISO 45001 version 2018 a réuni plus de 120 entreprises sur la 1^{ère} norme ISO en matière de santé et sécurité des travailleurs.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

c) Identification des besoins des membres adhérents dans les domaines E-QHSE »

- *Mise en œuvre progressive des recommandations de l'étude sur les besoins QHSE des membres de la CGECI;*
- La CGECI a réalisé une étude sur les besoins de ses membres dans les domaines de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité, et de l'environnement.
- Dans le cadre de la satisfaction des besoins identifiés, des échanges sont en cours en vue de proposer des solutions consensuelles répondant aux attentes des membres.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

d) Identification des mesures d'accompagnement en termes de financement et de subvention pour une meilleure insertion des entreprises dans les filières vertes

La CGECI a mené les actions suivantes :

Le Fonds d'Appui aux initiatives environnementales des membres adhérents

La CGECI a mené un certain nombre d'actions afin de permettre à ses membres d'accéder aux financements existants en matière d'économie verte et de développement durable :

- **SUNREF/AFD** : Il s'agit de la ligne de crédit environnementale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée à l'efficacité énergétique (E.E) ou aux Energies Renouvelables (EnR). Plusieurs entreprises membres ont pris part à ce programme ; dont 75% des entreprises bénéficiaires proviennent de la CGECI (données de l'AFD).

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, les Nations Unies ont mis en place le FEM;

- La CGECI s'est engagée à faire la promotion de ce fonds « verts » auprès du monde des entreprises; elle a ainsi :

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

- ✓ Organisé une session de sensibilisation à l'attention de plus de 130 participants (entreprises, groupements) sur le mécanisme de financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)
- ✓ Fait un appel à idées auprès de plusieurs entreprises dans le but d'identifier des projets « verts » susceptibles d'être financés dans le cadre du 7^{ème} programme du FEM
- ✓ Examiné les différents projets (5/ 12 réceptionnés) puis a transmis deux d'entre eux à la Banque Mondiale (l'une des agences d'exécution du programme)

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

NDC Partnership

- Lancé le 15 Novembre 2016 lors de la COP 22 à Marrakech au Maroc, NDC Partnership est une initiative du Maroc et de l'Allemagne. C'est un partenariat sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDNs), une plateforme unique pour aider les pays en développement à atteindre leurs engagements nationaux sur le climat, dans le cadre de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Le NDC Funding couvre plus de 300 fonds bilatéraux et multilatéraux et initiatives de soutien liés à la mise en œuvre des INDCs.
- La CGECI a eu des séances de travail avec le Point focal du Programme sur un plan d'action. Le dossier connaîtra une mise en œuvre très prochainement

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

Partenariat ONUDI/CGECI

- La CGECI a entamé des discussions en début d'année avec l'ONUDI afin de proposer un Plan d'Appui aux entreprises notamment aux Petites et Moyennes Entreprises (PME). A ce effet, un projet de protocole d'accord est en cours avec l'ONUDI.

Collaboration CGECI/BAD pour la mise en place d'une Unité – climat

- *La* CGECI a rencontré une équipe de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre de la mise en œuvre prochaine d'un Centre d'appui aux entreprises en matière de financements verts/climatiques, logé au sein de la CGECI.
- Une note conceptuelle définissant le cadre de l'appui souhaité par la CGECI auprès de la BAD est en cours d'élaboration.

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

e) Initiation et promotion auprès des instances nationales et internationales la mise en place d'un cadre incitatif pour le développement de l'initiative privée dans les domaines de l'énergie, la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement.

- La CGECI, dans le cadre de ses missions, assiste régulièrement à plusieurs rencontres (au niveau national et international) où elle est appelée à défendre les intérêts des membres adhérents dans les domaines E-QHSE. A titre d'exemple, on peut citer :
- *Projet de création d'une Plateforme pour la promotion des investissements privés en faveur des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire*

III. PRINCIPALES INITIATIVES DE LA CGECI

- Sous l'initiative de la Société Financière Internationale (IFC), il s'est tenu en Mai 2018 au siège de la Banque Mondiale à Abidjan, un atelier de validation de la feuille de route pour la promotion des investissements privés en faveur des énergies renouvelables (EnR) en Côte d'Ivoire.
- Afin d'assurer le suivi de cette feuille de route, il est prévu la création d'une plateforme fédérant les acteurs privés et publics. La CGECI a souhaité héberger ladite plateforme eu égard aux enjeux de cette feuille de route pour les entreprises du secteur privé national.

f) La promotion des métiers verts

En lien avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, un catalogue des métiers et emplois verts est en cours de finalisation

IV. Les Attentes de la CGECI

Elles sont de trois ordres:

- Développement du capital humain;
- Accès au Financement;
- Mise en place de programme d'appui à l'organisation Patronale et aux entreprises.

IV. Les Attentes de la CGECI

Merci pour votre Aimable Attention!

Edouard LADOUYOU Sibahi

*Chef de Département Ressources Humaines CGECI/ Point Focal
OIT/OIE*

e.mail: edouard.ladouyou@cgeci.ci